**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Les Vaudois dopent leur taux de participation grâce au vote par correspondance

**Régulièrement montré du doigt en raison de son faible taux de participation aux votations, le canton de Vaud a inversé la tendance grâce à l'introduction du vote par correspondance. Le 2 juin dernier, le taux de participation a bondi de 34% en moyenne ces dernières années (1995 à 2001) à 48,4%. Ce qui constitue la plus grosse affluence pour un objet cantonal depuis l'introduction du vote des femmes en 1959.**

Alors que l'ancien système de vote par correspondance n'attirait que 14% des votants, et le vote anticipé 18%, le vote par correspondance généralisé a été utilisé par 80% d'entre eux. Seul un électeur sur cinq s'est rendu dans un bureau de vote. 23% des votants ont utilisé leur matériel dès réception, 23% l'avant-dernière semaine avant le scrutin, et 54% la dernière semaine du scrutin. Ce sont surtout les électeurs des villes qui ont utilisé le vote par correspondance. Revers de la médaille, 3% des votes ont été déclarés nuls (contre 0,2% habituellement).

C'est pourquoi Pierre Chiffelle, chef du Département des institutions et des relations extérieures, a tenu à rappeler le mode d'emploi du vote par correspondance lors d'une conférence de presse, ce vendredi à Lausanne. Le matériel de vote pour les scrutins du 22 septembre sera en effet distribué aux Vaudoises et aux Vaudois dès le lundi 26 août.

Les cartes de vote retournées sans enveloppe ou sans bulletin, l'absence de signature ou de la date de naissance validant la carte de vote constituent les erreurs les plus fréquentes (70%). Afin d'éviter que le matériel de vote soit confondu avec d'autres envois et jeté par le citoyen, comme cela a été quelques fois le cas en juin dernier, la mention " Matériel de vote " a été plus clairement imprimée sur l'enveloppe de transmission.

Dans le but de diffuser le plus rapidement possible les résultats du scrutin, le Conseil d'Etat a écrit aux communes pour les prier de commencer le dépouillement des bulletins de vote dès le matin.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 août 2002

Pierre Chiffelle, chef du Département des institutions et des relations extérieures, 021 316 40 00 Bernard Muhl, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 40 80 Chantal Tauxe, déléguée à la communication du DIRE, 021 316 41 51

votelecaoût02
Votelec2août2002